

## L'APPORT DES LITTÉRATURES DU MONDE : TRADUCTION ET ADAPTATION

### Claude COMBE

L'objet de cette table ronde est bien la traduction. Pendant de nombreuses années nous avons entendu dire qu'il y avait trop de traductions dans la littérature jeunesse, trop de livres anglais. Je pense que les choses ont singulièrement changé en une vingtaine d'années. Il est assez difficile de trouver des chiffres exacts, ce qui apparaît dans les dernières statistiques de Livres Hebdo c'est à peu près 16 % de titres traduits, ce qui n'est pas beaucoup. Je pense que les intervenants autour de moi seront d'accord pour dire que la traduction se fait depuis toujours et fait partie de ce que l'on doit transmettre aux enfants.

Participent à cette table ronde :

- ✚ Cécile TERROUANE, éditrice chez Hachette Jeunesse romans et directrice du Livre de Poche Jeunesse.
- ✚ Bernard FRIOT, auteur très connu et traducteur de l'allemand, il a été responsable du livre jeunesse à Francfort et il traduit aussi de l'italien.
- ✚ Françoise RACHMUL, auteur et traductrice de l'anglais et de l'espagnol, elle a aussi été enseignante et a dirigé les petits classiques Hatier pendant vingt ans. Elle est aussi adaptatrice. Je crois que c'est la raison de son intervention aujourd'hui.
- ✚ Sylviane AHR, Maître de conférences à l'UCP et à l'IUFM qui va nous apporter un témoignage indispensable sur la place de la littérature étrangère à l'école.

Pour commencer, je voudrais laisser la parole à Cécile Terrouane, dont la communication va porter sur la traduction depuis de nombreuses années de classiques de la littérature enfantine. Mais je voudrais dire en préambule qu'elle est l'éditrice du grand succès actuel, Fascination. Elle était très enthousiaste en achetant les droits mais le succès a été un peu plus tardif que prévu.

### Cécile TERROUANE

Avant de parler de Stephenie Meyer, je pense important de rendre hommage à ceux qui ont contribué dès le début à l'inscription de la littérature jeunesse dans une dynamique internationale.

Je propose de parler dans un premier temps de ma vision de la littérature étrangère, sur un plan historique. J'aborderai ensuite une analyse un peu « pratico-pratique » et j'ajouterai enfin quelques remarques d'ordre plus littéraire et culturel.

Je pense qu'on peut dire que la littérature étrangère a forgé l'identité de la littérature de jeunesse depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de façon très importante. Il faut vraiment rendre hommage à Hetzel qui est le grand théoricien de la traduction de la littérature enfantine. A l'époque on parlait d'adaptation et de remaniement qu'il préconisait. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, nous retrouvons cette problématique de la transmission d'un patrimoine international à un lectorat de langue française. De ce point de vue, il est vrai que travailler chez Hachette c'est se placer comme héritier d'une formidable histoire de la traduction et d'un extraordinaire patrimoine qui est d'ailleurs reconnu comme tel.

Sur le plan historique, j'évoquerais d'abord la création de la Bibliothèque rose, en 1856. La promotion de la littérature étrangère commence dans les années 1950 avec Enid Blyton. Puis à partir de 1979 – puisque nous allons fêter ses 30 ans cette année - le Livre de Poche Jeunesse démarre avec des textes de littérature étrangère qui resteront emblématiques. Je citerais par exemple Mon bel oranger, traduit du brésilien, Ce jeudi d'octobre, traduit du suédois, ainsi que d'autres titres qui vont marquer l'édition jeunesse et sont toujours des succès.

La question de l'approche des littératures du monde est une réalité de tous les jours pour un éditeur au quotidien. Je peux vous raconter un peu l'aventure Stephenie Meyer, puisqu'elle est sous les feux de la rampe en ce moment. Nous avons eu connaissance du manuscrit en 2004, c'est-à-dire qu'elle a fait son fameux rêve en 2003, puis elle l'a écrit et apporté à un agent. L'agent a tout de suite flairé le potentiel et a montré le texte à un éditeur qui l'a immédiatement adopté. A partir de là, il a commencé à entrer dans le collimateur des « têtes chercheuses ». Celle avec qui je travaille, qui habite à Londres, nous a écrit

en octobre 2004 pour nous dire qu'il y avait un texte intéressant qui allait arriver chez Little Brown. En décembre, elle m'a appelée pour me dire que le texte la passionnait et m'a envoyé le texte. En le recevant, j'ai d'abord eu peur, 550 pages, je me suis demandé ce qu'on allait en faire. Et puis je l'ai lu, fais lire, et on est tous tombés en fascination devant ce texte. On l'a donc très vite acheté, avant qu'il ne circule trop. Charlotte RUFFAULT a signé le contrat en février 2005, avant la foire de Bologne où Little Brown a vraiment commencé à parler du livre et où tout le monde a commencé à vouloir le livre. Il n'y a donc pas eu d'enchères, ni de buzz, contrairement à ce qui s'était passé quelques années plutôt avec Artemis Fowl, qui avait été vendu aux enchères à Gallimard.

### **Claude COMBE**

Ce n'était donc pas un succès programmé ?

### **Cécile TERROUANE**

Non, de toute façon, à mon avis, ça n'existe pas. De plus, le texte n'était pas encore publié. Chez Little Brown, les ventes ont démarré plus rapidement qu'en France. Quand nous avons commencé à réfléchir à la publication avec Charlotte, nous nous sommes dit que c'était un coup de poker. Un pavé de plus de 500 pages, pour un public réputé ne pas lire, que nous avons décidé de positionner en grand format. Nous nous sommes dit que si nous en vendions 4 000 exemplaires, ce serait le bout du monde. Résultat, nous l'avons lancé en octobre et fin décembre nous en avons vendu 7 000. Pour le tome deux, ça a été pareil. C'est seulement au troisième que ça a commencé à monter et ça a explosé au tome quatre.

Mon travail au quotidien, consiste à recevoir des textes, soit inédits, soit déjà publiés ou alors parfois seulement des entrefilets dans des revues internationales. Ou alors je cherche, parfois autour du monde, quel agent s'occupe de tel bouquin, pour m'apercevoir ensuite que c'est un agent parisien. C'est vraiment mon quotidien, assorti bien sûr du choix du traducteur. Il ne faut en effet pas se tromper, et c'est un enjeu important.

### **Claude COMBE**

Une question par rapport à la constitution du catalogue : présentez-vous une majorité d'œuvres traduites ? Quelle est la part d'œuvres traduites et d'œuvres originales ?

### **Cécile TERROUANE**

Chez Hachette, nous éditons une majorité de traductions. Pour ma part, je publie une centaine de romans par an, petit et grand format. Parmi eux nous comptons environ 60 % de traductions dont 85 % issus de langue anglaise.

Ce qui est intéressant, c'est de voir qu'un choix porté par le coup de cœur d'un éditeur peut s'avérer mauvais alors que nous réfléchissons toujours pour savoir si le texte correspond à l'image de la maison. Cœur d'encre de Cornélia Funke en est une illustration récente. Il a d'abord été publié par Hachette en 2004 et il ressort en ce moment chez Gallimard. Elle n'a vraiment pas trouvé son public chez Hachette alors qu'elle y existait déjà avec Le prince des voleurs, depuis 2003. Ce titre avait très bien fonctionné et était même inscrit dans la liste des ouvrages prescrits pour le primaire. Pourtant Cœur d'encre n'a pas trouvé son public chez nous ; je souhaite qu'il le trouve chez Gallimard. Mais je pense que nous avons bien fait de rendre ses droits à Cornelia Funke.

La destinée de la traduction est intéressante dans ce cas précis. Marie-Claude Auger a fait une traduction pour Hachette. Cette traduction a été reprise pour la publication par Gallimard à qui nous avons rétrocédé les droits. Je pense réellement que Cœur d'encre a plus sa place chez Gallimard. C'est une littérature plus sophistiquée qui correspond peut-être mieux à la veine de merveilleux qu'a créé Gallimard entre Harry Potter, Narnia ou À la croisée des mondes.

### **Claude COMBE**

À quel moment décide-t-on alors de faire une nouvelle traduction ?

### **Cécile TERROUANE**

Lorsqu'on relit l'ancienne et que l'on ne comprend plus rien. C'est justement la troisième partie de ce que je voulais développer : la littérature étrangère comme un lieu d'interrogation de la pratique éditoriale.

Pour moi, publier des traductions ce n'est pas du tout abandonner mon métier d'éditeur, c'est reporter le lien éditeur-auteur vers un lien éditeur-traducteur. Le traducteur est un auteur et pour moi ça n'appauvrit pas un catalogue de le constituer avec des traductions.

On traduit, on retraduit. J'ai travaillé récemment sur une traduction des classiques Oliver Twist et L'île au trésor avec Michel Laporte. Les traductions dataient des années 1950 et il y avait des petits soucis de compréhension. Une traduction vieillit, elle est prise dans la temporalité de la langue. Nous avons également décidé de retraduire Mon ami Frédéric, de Hans Peter Richter, il y a trois ans, parce que la traduction, qui datait aussi des années 1950, était expurgée. Il manquait un chapitre entier qui avait été supprimé parce qu'il présentait un rite juif.

Il y a un lien qui se fait entre le travail de traduction et le travail avec les auteurs français. Le rôle de l'éditeur est de faire en sorte que la langue française reste toujours accessible aux lecteurs. De ce point de vue, il y a un merveilleux travail d'adaptation et de transmission du patrimoine, y compris du français, dans notre quotidien.

### **Claude COMBE**

Juste avant que Françoise Rachmuhl ne commence, je voudrais vous citer ce colloque sur la traduction qui a eu lieu en 2007 à la BNF, et dont Hachette a publié les actes : Traduire les livres pour enfants, enjeux et spécificités. Françoise, quel travail fait-on sur Les Métamorphoses d'Ovide ?

### **Françoise RACHMUEL**

Je voulais parler un petit peu d'ailleurs, des contes sur lesquels j'ai travaillé. Je vais pratiquement dans toutes les langues, à travers des traductions. Soit le texte original est en anglais et je peux le traduire avant de l'adapter, quand il s'agit de textes chinois, j'ai besoin de traducteurs. J'utilise souvent beaucoup l'arrière-texte des contes, je fais beaucoup de recherche sur les lieux et l'histoire.

J'ai quelques principes en ce qui concerne les contes. Je n'essaie pas d'adapter les grands textes classiques que les enfants peuvent très bien lire, par exemple Grimm, Perrault, Andersen, etc.

Pour moi, ces contes, légendes et grands mythes sont un patrimoine à transmettre aux enfants. C'est ce qui m'a amené à proposer l'adaptation des Métamorphoses d'Ovide. Je me disais qu'il était difficile pour des enfants de comprendre les traductions littérales sans regarder les notes et le dictionnaire en permanence. Ovide s'adressait à des gens qui connaissaient leur mythologie par cœur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Une autre partie de mon travail à propos des Métamorphoses, a été de reprendre les discours de certains personnages, qui sont très long et qui peuvent être des monologues intérieurs d'ailleurs. Ceux-ci sont d'autant plus abondants qu'Ovide avait suivi une formation d'avocat.

### **Claude COMBE**

Le fait que ce soit une adaptation est-il mentionné sur la couverture ?

### **Françoise RACHMUEL**

Bien sûr, et il y a une introduction, dans laquelle j'explique longtemps comment j'ai procédé pour adapter ce texte et dans quelle logique.